



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 4 mars 2020]

Date de la convocation

27 février 2020

Date d'affichage

5 mars 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 32

Présents : 26

Procurations : 2

Votants : 28

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Monique GUILLE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Martine VIOLETTE, Thierry BODDI, Lahcene BAAZIZ, Magali CAMALET, David AMALRIC, Eric PILUDU, Françoise BONNET, Aurélie TREILHOU, Stéphanie NELATON, Christelle HARDY, Martine BOISSIERE, Laurent SQUASSINA, Bernard BARTHE, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Paul-François COLLIN, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Pierre COURJAULT-RADE, Alain SORIANO

Absents : Philippe PILLEUX, Christophe CAUSSE, Maxime BARBAOUAT, Marie-Christine BOUTONNET

Secrétaire de séance : Dominique Hirissou

N° 039/ 2020

OBJET DE DELIBERATION : Affectation des résultats 2019 - Budget Principal

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les résultats 2019 du Budget Principal ainsi que ceux des budgets Eau et Assainissement.

Section d'investissement

Déficit reporté	-1 284 138,81
Résultat de l'exercice	<u>680 221,65</u>
Résultat cumulé	-603 917,16
Résultat budget eau	-4 814,15
Résultat budget assainissement	-71 686,12
Résultat consolidé	-680 417,43
Restes à réaliser (dépenses)	898 105,71
Restes à réaliser (recettes)	947 109,73
Besoin de financement	631 413,41

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice	2 130 194,57
Résultat budget eau	258 537,38
Résultat budget assainissement	321 966,70
Résultat consolidé	2 710 698,65

Il est proposé au Conseil Municipal, conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'affecter les résultats 2019 de la manière suivante :

Déficit d'investissement reporté : align="right">-680 417,43

Compte 001 (Dépenses invest BP 2020)

Couverture du besoin de financement 631 413,41

Affectation complémentaire en réserves 1 498 781,16

Compte 1068 (Recettes invest BP 2020)

Excédent de fonctionnement reporté 580 504,08

Compte 002 (Recettes fonct. BP 2020)

VOTE : UN CONTRE, UNE ABSTENTION

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'affectation des résultats 2019 tels que présentés ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Gaillac, le 5 mars 2020

Le Maire

Patrice GAUSSERAND